

Recherches sociographiques



GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Commission de toponymie, *Répertoire toponymique du Québec, 1978*

Céline Cyr

Volume 21, numéro 3, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055906ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055906ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cyr, C. (1980). Compte rendu de [GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Commission de toponymie, *Répertoire toponymique du Québec, 1978*]. *Recherches sociographiques*, 21(3), 387–388. <https://doi.org/10.7202/055906ar>

sont résolues avec une rapidité peu satisfaisante. L'honnêteté de l'auteur pourtant n'est pas en cause.

Il convient alors de se demander quel est le but recherché par Joseph Bourdon. Il ne semble pas même vouloir défendre une thèse ou justifier l'action et les positions du journal. Il apparaît avoir essentiellement voulu ériger un monument en hommage à tous ceux, grands et petits, qui œuvrèrent à cette publication depuis les temps héroïques de *L'Illustration* jusqu'à ceux, délicats, du *Montréal-Matin* du groupe Desmarais. Près de huit cents noms de personnes ayant appartenu à l'entreprise saupoudrent l'ouvrage, depuis les hauts responsables jusqu'aux plus modestes tâcherons de la salle de rédaction, voire jusqu'aux ouvriers des ateliers. Ainsi nous sont livrées parfois de longues listes fastidieuses de noms (p. 138 par exemple). Et Joseph Bourdon exprime la crainte à quelques occasions d'en oublier certains, s'en excusant à l'avance (p. 116)! Si l'auteur évoque ses collègues et ses patrons en exercice, il n'oublie jamais non plus de souligner le moment de leur décès même s'ils ont quitté le journal depuis longtemps, qu'il s'agisse de personnages marquants ou plus modestes. L'ouvrage est ainsi parsemé de croix de cimetière et de chroniques mortuaires qui encombrant le récit sans rien apporter d'essentiel au lecteur. C'est ce même souci d'historiographe qui fait s'entremêler à quelques pages d'intervalle ou dans deux paragraphes voisins les grandes affaires et les événements les plus secondaires : ainsi, l'élection de Camillien Houde à la mairie (p. 26) et la mort d'un pressier (p. 36), l'incendie de l'École du meuble et l'entrée des Allemands à Paris (p. 97). On comprendra que, dans un tel contexte, l'aspect critique est totalement occulté. C'est en ce sens que nous disons que l'honnêteté de l'auteur n'est pas en cause. Tout ce qui pourrait ternir la beauté de l'ex-voto est gommé ou observé de Sirius. Tout cela est donc bien la marque d'un historiographe. Non que ce qualificatif soit péjoratif ou que la lecture de l'ouvrage soit désagréable ou fastidieuse. Sans doute sourions-nous souvent à certaines naïvetés et à certains aveux faits sans fausse honte. Si nous ne nous ennuyons jamais, nous restons cependant trop souvent sur notre faim. Au total, le livre de Bourdon ne peut être considéré à proprement parler ni comme une source très riche, encore moins comme un ouvrage d'histoire. C'est, en quelque sorte, un produit semi-fini : « Matériaux pour servir à l'histoire de *Montréal-Matin* » aurait-on pu l'intituler!

Car il est évident que l'histoire de ce journal reste à écrire. Il demeure en effet un phénomène dans l'histoire de la presse québécoise. Comment ce premier tabloïd canadien, publié sur papier rose, abondamment illustré que fut *L'Illustration*, puis *L'Illustration Nouvelle*, devint-il, après plus de vingt ans de graves difficultés, un des plus gros tirages de la province? Quotidien métropolitain par excellence, organe des petites gens dont il connaissait parfaitement les goûts et les attentes, ayant soutenu durant presque toute sa vie l'Union nationale, il est le témoin d'une époque et d'une sensibilité. Maintenant que la boucle est bouclée et que *Montréal-Matin* a disparu au seuil de ses cinquante ans, il devient plus nécessaire d'analyser les éléments de cette aventure. Le livre de Joseph Bourdon peut alors contribuer à aiguïser des appétits d'historiens.

Gérard LAURENCE

Département de communication et d'information,
Université Laval.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Commission de toponymie, *Répertoire toponymique du Québec, 1978*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, v+1 199p.

Le *Répertoire*, liste officielle des noms de lieux au Québec, est une version révisée et augmentée du *Répertoire géographique du Québec* paru en 1969. Ainsi, aux 45 000 noms déjà publiés s'ajoutent les 30 000 noms officialisés depuis. En plus de cet ajout considérable, la méthodologie a changé. Ici, le terme générique est distingué de l'entité, la localisation est précisée par la division du recensement et, le cas échéant, du canton, et le feuillet cartographique, contenant chacun des toponymes, est indiqué. Le *Répertoire*, qui suit l'ordre alphabétique, se divise maintenant en six

colonnes comprenant : le nom, l'entité désignée, la division du recensement, le canton, la position par coordonnées géographiques, la carte topographique. Un schéma explicatif bien fait donne toutes les précisions relatives à ces éléments. Pas moyen de s'y perdre, c'est clair, bien présenté et bien écrit.

Un bref exposé sur l'histoire, les compétences, les pouvoirs, le travail et les projets de la Commission de toponymie précède la présentation du *Répertoire*. Entre autres, les règles de l'écriture d'un nom de lieu y sont mentionnées, mais cela seulement à titre explicatif puisque l'édition provisoire du *Guide toponymique du Québec* (Québec, Éditeur officiel du Québec, juin 1979, 43p.) donne, en détail, toutes les démarches à suivre pour choisir, écrire et faire officialiser un nom de lieu.

Le *Répertoire* ne prétend pas à l'exhaustivité. Par exemple, on n'y retrouve aucun nom de voies de communication, peu de noms des divisions administratives de divers ordres ou des réserves et parcs. Malgré ces lacunes, le *Répertoire* s'avère un instrument de consultation maniable, facile d'utilisation et commode pour tous les usagers soucieux de repérer et d'écrire correctement un nom de lieu québécois.

Céline CYR

Département d'histoire,
Université Laval.

Jean-Claude DUPONT, *Le légendaire de la Beauce*, [Montréal], Leméac, 1978, 197p.

Cet ouvrage, comme l'indique Jean-Claude Dupont dans l'avant-propos, est une compilation des faits et gestes du diable. L'auteur, avec patience et métier, l'a pourchassé dans trente et un villages de la Beauce, dépisté dans plusieurs centaines de récits, contes, chansons et proverbes de la littérature orale. Les résultats de cette exploration systématique de l'univers fantastique de la Beauce se divisent en trois thèmes : la sorcellerie, les esprits nocturnes et le diable. Ces trois parties se subdivisent en de nombreux chapitres. On remarque aussi quelques illustrations ; celle du fétiche qui servait à nouer l'aiguillette est, entre autres, intéressante par son symbolisme très figuratif. Le livre se termine par un lexique fort opportun.

Dans la première partie, nous apprenons que les Beaucerons ont plus « essayé de jouer à la sorcellerie » que d'exercer des sortilèges. Les exploits et les faits recueillis relèvent, comme l'affirme l'auteur, de légendes d'origine française. Les Beaucerons ont plutôt pratiqué et se sont intéressés aux dérivés de la sorcellerie. Sauf quand il servait à assouvir des vengeances, nous constatons que le sorcier était au service de la collectivité pour trouver de l'eau, détecter la mine d'or, guérir les maux et prédire l'avenir. La sorcellerie locale ne s'opposait pas à la religion, elle compensait les insuffisances thérapeutiques de cette dernière. D'ailleurs il est intéressant de voir se confondre, au hasard des récits et des contes, le sorcier, le seigneur et le curé.

Les esprits nocturnes de la deuxième partie nous sont familiers depuis qu'on multiplie les recherches pour étudier les rites de passage de la mort. Jean-Claude Dupont a relevé « les manifestations que font les morts aux vivants », soit par « les connaissances », « avertissement » ou par l'intermédiaire d'un revenant. Les loups-garous, les feux-follets font aussi partie des personnages nocturnes mais concernent les vivants autant que les morts, les maléfices et la délivrance. La puissance de l'homme s'allie à celle de Dieu, s'ajoute des pouvoirs surnaturels et triomphe presque toujours du Mal et du Diable. Ce dernier apparaît dans toute sa diversité tout au long de la dernière partie. « Le diable est sorti de l'enfer pour ramasser son monde » annonce la chanson. En fait, la tâche n'est pas aussi facile que l'on croit. Le diable doit devenir séduisant danseur, s'obliger à construire des églises, filer de la laine, préparer des contrats, etc., en échange des âmes. L'astuce, pour les vivants, est de profiter de ses talents, de sa puissance et de le déjouer à la toute dernière minute avec souvent beaucoup d'humour. Nous retrouvons d'autres traits caractéristiques du